



Cherbourg-en-Cotentin

 **TOURLAVILLE.** Assemblée générale

Les pêcheurs plaisanciers veulent se faire entendre



→ Les élus locaux étaient présents aux côtés de Bernard Corbet (au micro) et Jean Kiffer (à sa droite).

« **LACOUPE EST PLEINE**, je dirais même qu'elle déborde », déclarait, dimanche dernier, Bernard Corbet, lors de l'assemblée générale de l'Association des pêcheurs plaisanciers du Cotentin, qui regroupe 414 adhérents. Il faisait bien sûr allusion à la décision de la Commission européenne qui prévoit « zéro bar pour l'année 2018 au-dessus du 48° parallèle. Cette mesure menace la pêche de loisir en mer, mais aussi la filière nautique, la vente de bateaux, ainsi que des milliers d'emplois ».

Jean Kiffer, président de la

Fédération nationale de la plaisance et des pêches en mer (FNPP), était d'ailleurs présent à cette réunion annuelle à la salle de l'Europe, à laquelle assistaient plusieurs élus locaux, dont Benoît Arrivé, maire de Cherbourg-en-Cotentin, Sébastien Fagnen et Gilbert Lepoittevin, maires délégués, ainsi que le maire de Digosville, Serge Martin.

« Notre équipe, le comité départemental (CD) et la fédération n'ont pas chômé pour obtenir la suspension de cette mesure et démontrer que les chiffres donnés sont faux.

Nous souhaitons un quota mensuel », ajoute le président. Une première manifestation dans ce sens, qui réunit 400 personnes, s'est d'ailleurs déroulée au pont de Normandie, à l'initiative des CD 14 et 76. « Une prochaine pourrait se dérouler dans la Manche le 24 mars, reste à en déterminer le lieu », annonce Jean Lepigouchet, président du CD 50.

Création d'un collectif de défense

Autre préoccupation des pêcheurs plaisanciers, la décision



→ Un recrutement d'adhérents auprès des pêcheurs à pied est envisagé pour étoffer l'association.

du département de confier la gestion des ports patrimoniaux à une SPL (Société publique locale), qui « assurera la gestion des listes d'attente, des places de port, la reprise des bâtiments, ainsi que le paiement des cales d'accès à des tarifs excessifs (180 €) pour des ports qui assèchent et n'ont pas le même confort que des grands ports ».

Afin de faire part de son mécontentement l'association a créé, avec le CD 50, un collectif « de manière à contrer et négocier certains accords afin que les associations continuent de

gérer leur port comme elles le font depuis plus de 50 ans pour certaines ». L'association souhaite aussi être informée de l'impact sur l'environnement consécutif aux travaux réalisés dans la rade de Cherbourg.

Dans un autre domaine, le bureau de l'association a constaté une baisse des adhérents depuis 3 ans, certainement due aux réglementations de plus en plus strictes. Un bureau qui, lui aussi, souhaite être renforcé par des forces vives, notamment après le décès de Raymond Gotowy et Christian Lecacheux.

Sur le plan financier et malgré un léger déficit cette année, l'association se porte bien, avec un budget d'un peu plus de 15 000 €. À noter que l'adhésion annuelle est de 25 €.

Benoît Arrivé a, lui, renouvelé son soutien à l'association, qu'il souhaite voir participer à l'organisation de la Drheam Cup, une nouvelle course au large Open. Autres activités prévues pour l'association en 2018 : le Salon nautique de Cherbourg, une chasse-pêche à Martinvast, un vide-greniers à Ravenoville ou encore la Fête de l'eau à Carentan.